



## Solution d'assainissement

Pour l'assainissement de surfaces de façade

**Domaines d'application:** Solution active aqueuse pour l'assainissement de surfaces de façade.  
Aussi comme dépôt d'agent actif sous les couches ultérieures.  
Utilisables sur les surfaces extérieures couvertes d'algues et de moisissures.

**Propriétés:**

- Agit dépôt d'agent sous les couches ultérieures
- Sans solvant
- Transparent

**Mise en œuvre:**



### Données techniques

N° d'art.	2000958972
Type d'emballage	
Quantité par unité	10 kg/unité
Consommation	env. 0,25 kg/m <sup>2</sup>
Remarque de consommation	env. 0,2 - 0,3 kg/m <sup>2</sup>
Teinte	Transparent
Densité	env. 1 kg/l

**Remarque de consommation:** Les valeurs indiquées pour la consommation sont des valeurs empiriques. Celles-ci peuvent varier en fonction du support, des conditions météorologiques et de la mise en œuvre.

**Mise en œuvre:** Appliquer la solution non diluée à l'aide d'un pistolet basse pression, d'un rouleau à peinture ou d'une brosse sur la surface, puis laisser sécher.  
Ne pas relaver!  
Après le temps d'action, l'infestation visible (tuée) est éliminée mécaniquement à l'aide d'une brosse courte. Après le séchage de la façade, on procède à une nouvelle application de la solution active comme dépôt pour la peinture suivante de la façade.

**Conditions de mise en œuvre:** Température de mise en œuvre, séchage compris: min. +5 °C et max. +30 °C (air et support). Jusqu'au séchage complet, protéger contre un séchage trop rapide, la pluie et la condensation. Avant l'application de l'agent de conservation de film suivant, le support doit être à nouveau sec. La couche doit être appliquée au plus tôt après 24 heures. D'ici là, les surfaces doivent être protégées contre la pluie et la rosée.  
Par ailleurs, on appliquera les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA 242 «Plâtrerie, crépissage et construction à sec» et 118/243 et 243 «Isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit».

**Stockage:** Au frais mais sans gel. Se conserve jusqu'à 24 mois dans l'emballage d'origine fermé.

**Élimination:** Réutiliser ou éliminer conformément aux dispositions légales locales et nationales.

**Particularités:** Appliquer la solution active non diluée.  
Protéger la végétation environnante si nécessaire.

**Mesures de protection:** Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
Un contact avec les yeux risque d'entraîner de graves lésions oculaires.  
Lors du gâchage et de la mise en œuvre, porter des lunettes de protection et des gants de protection.  
Pour des indications détaillées, observer la fiche de données de sécurité actuelle.



## Solution d'assainissement

Pour l'assainissement de surfaces de façade

---

**Dispositions générales:**

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.